## PROGRAMME D'INITIATIVE COMMUNAUTAIRE (PIC) EQUAL pour le Luxembourg

Financée par le Fonds social européen (FSE), l'Initiative EQUAL permet d'expérimenter de nouveaux moyens de lutte contre les discriminations et inégalités dont peuvent être victimes tant les personnes à l'emploi que celles qui cherchent un emploi.

Vu la dimension du pays et vu les fonds accordés au Luxembourg, le PIC EQUAL du Luxembourg se limite à la réalisation d'actions cofinancées pour seulement 2 priorités, à savoir

- 1. l'**exclusion sociale** touchant à la toxicomanie, à la délinquance, à l'absence de domicile fixe et à d'autres phénomènes qui concernent les chômeurs/demandeurs d'emploi extrêmement éloignés du marché de l'emploi
- 2. faciliter la **conciliation entre vie professionnelle et familiale**, toujours en vue d'une réintégration professionnelle destinées aux femmes et aux hommes

Vient s'y ajouter l'axe V obligatoirement présent dans l'ensemble des pays de l'Union européenne qui porte sur les aides à l'**intégration des demandeurs d'asile**. Le Luxembourg a choisi le thème d'augmenter l'employabilité des demandeurs d'asile dans une optique de retour et, le cas échéant, d'intégration définitive au Luxembourg.

Les principes-clé de l'initiative Equal sont

- le **partenariat**: réunir, sur base géographique ou sectorielle, des acteurs clés au sein de Partenariats de développement(PDD) autour d'activités stratégiques de lutte contre des discriminations et inégalités ;
- l'approche thématique: concentrer les actions sur base thématique en s'inscrivant dans le cadre de la Stratégie européenne pour l'emploi ;
- l'innovation: explorer et tester, dans les politiques de l'emploi et de la formation, des approches innovantes, en termes d'objectifs pour suivis, de méthodes utilisées ou de systèmes de mise en œuvre;
- l'empowerment (participation active): renforcer de la capacité d'action de tous les acteurs concernés, y compris des bénéficiaires, en les associant sur un pied d'égalité;

- la **transnationalité**: associer au-delà des frontières les PDD entre eux et les autorités nationales dans une volonté d'apprentissage mutuel et de coopération productive ;
- la **diffusion** et l'**intégration dans les politiques**: générer et valider des solutions nouvelles afin d'intégrer les meilleures pratiques dans les politiques de l'emploi et de l'inclusion sociale.

Le plan financier en millions € prévoit pour la période totale allant jusqu'à 2006 la mise à disposition de fonds de la part du Fonds Social Européen pour le PIC EQUAL au Luxembourg:

- 1. Pour l'axe prioritaire I, Capacité d'insertion professionnelle exclusion : 2,2 millions € (50 % de l'intervention globale)
- 2. Pour l'axe prioritaire IV : Egalité des chances : 1,408 millions € (32 % de l'intervention globale)
- 3. Pour l'axe prioritaire V : Demandeurs d'asile : 0,572 millions € (13% de l'intervention globale)
- 4. Pour l'assistance technique : 0,220 millions € (5% de l'intervention globale)

Le document complet peut être consulté sous

http://www.fse.public.lu/documentation/pic\_equal/index.html